

Fiche projet 1

Permis de construction

Étape 1 - Identification des lieux

Emplacement des travaux : _____ Numéro de lot : _____

Veillez identifier les éléments suivants sur le plan au moyen de la lettre appropriée :

A) Arbre(s) sur la propriété privée (+ de 100 mm de diamètre)

B) Arbre(s) sur le domaine public

C) Borne-fontaine

D) Lampadaire(s)

E) Mobilier urbain

F) Entrée charretière : **longueur** : _____m

largeur : _____m

G) Trottoir : **longueur** : _____m

largeur : _____m

H) Équipement à être installé sur le domaine public (conteneur ou autres) : **surface utilisée** : _____ m²

I) Puisards

J) Entrée électrique : aérienne souterraine

Rue : _____



Rue : _____

Ruelle ou propriété voisine : _____

Rue : _____

Ruelle ou propriété voisine : _____

Étape 2 – Documents requis

(Veuillez prévoir les documents suivants pour votre demande de permis)

- Certificat de localisation (indiquez la hauteur des bâtiments voisins) [note 1](#)
- Plans préliminaires du projet [note 2](#)
- Étude de valeur patrimoniale (le cas échéant) [note 3](#)
- Plans complets de qualité professionnelle pour l'émission du permis [note 4](#)
- Plans d'architecte (si exigés) [note 5](#)
- Plans d'ingénieur [note 6](#)
- Garantie bancaire (s'il y a lieu) [note 7](#)
- Documents pour l'opération cadastrale [note 8](#)
- Procuration du propriétaire [note 9](#)
- Photos du site [note 10](#)
- Perspective du projet dans son environnement [note 11](#)
- Coût des travaux [note 12](#)
- Formulaire « Estimation ventilée du coût des travaux » [note 13](#)
(Pour les projets de plus de 500 000 \$, l'estimation doit être approuvée et scellée par un professionnel)
- D'autres documents sont exigés (voir liste exhaustive ci jointe)

Étape 3 – Autres permis et éléments à prévoir

(Les coûts seront déterminés lors de l'étude du dossier)

- Opération cadastrale [note 8](#) frais d'étude : _____
- Frais de parc [note 14](#) coût : _____
- Permis de coupe [note 15](#) coût : _____
- Entrées charrières [note 16](#) coût : _____
- Permis d'excavation à proximité du domaine public [note 17](#) coût : _____
- Occupation temporaire du domaine public [note 18](#) coût : _____
- Rétention – gicleurs et alimentation de plus de 2 pouces [note 19](#) frais d'étude : _____
- Permis d'utilisation de borne-fontaine [note 20](#) coût : _____
- Fonds de compensation [note 21](#) coût : _____
- Certificat d'autorisation d'abattage d'arbres [note 22](#) coût : _____
- Demande de déplacement : borne-fontaine, lampadaire, mobilier urbain, arbre ou autre équipement public [note 23](#) coût : _____
- Garantie bancaire [note 7](#) montant de : _____
- Occupation permanente du domaine public [note 24](#) coût : _____
- Réseaux câblés [note 25](#) coût : _____

Coordonnées

Demandeur : _____ Téléphone : _____ - _____ - _____
Adresse postale : _____ Cellulaire : _____ - _____ - _____
Ville : _____ Province : _____ autre : _____ - _____ - _____
Code postal : _____ - _____ Courriel : _____ @ _____

Propriétaire : _____ Téléphone : _____ - _____ - _____
Adresse postale : _____ Cellulaire : _____ - _____ - _____
Ville : _____ Province : _____ autre : _____ - _____ - _____
Code postal : _____ - _____ Courriel : _____ @ _____

(voir liste exhaustive ci après)

**Direction de l'aménagement urbain
et du patrimoine**
Division des permis et inspections
815, rue Bel-Air, 1er étage
Montréal (Québec) H4C 2K4

DOCUMENTS ET INFORMATIONS REQUIS LORS D'UNE DEMANDE DE PERMIS

Une demande doit être accompagnée, entre autres, de :

<input type="checkbox"/>	Identification des numéros de lots du terrain sur lequel doivent être exécutés les travaux
<input type="checkbox"/>	Identification des usages prévus pour le projet et des usages des parties de tout bâtiment visé par le projet
<input type="checkbox"/>	Description des travaux projetés
<input type="checkbox"/>	Estimation ventilée des travaux, tel que défini au Règlement annuel sur les tarifs (<i>art.4 du Règlement 18-002 pour l'exercice financier 2018</i>)
<input type="checkbox"/>	Paiement du montant fixé aux règlements annuels sur les tarifs (<i>Règlement RCA17 22016 et 18-002 pour l'exercice financier 2018</i>)
<input type="checkbox"/>	Identification du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone du propriétaire, de l'architecte, de l'ingénieur et de tout autre concepteur ou entrepreneur
<input type="checkbox"/>	Dans le cas où la demande de permis est effectuée par un mandataire, une procuration du propriétaire du bâtiment
<input type="checkbox"/>	Dans le cas où la demande de permis est effectuée par un copropriétaire divise ou indivise, une procuration du syndicat ou la signature de tous les copropriétaires, divise ou indivise
<input type="checkbox"/>	Tout plan, élévation et coupe à l'échelle et tous renseignements nécessaires pour permettre de vérifier si le projet est conforme à la réglementation municipale applicable, version papier et électronique
<input type="checkbox"/>	Plans signés et scellés par un architecte, lorsque requis
<input type="checkbox"/>	Plans signés et scellés par un ingénieur, lorsque requis
<input type="checkbox"/>	La « fiche bâtiment / déclaration de conformité », complétée et signée par le propriétaire ou son mandataire ou le concepteur, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Plans pour l'étude de la conformité à la section 9.32 si applicable
<input type="checkbox"/>	Tableau du calcul des façades de rayonnement
<input type="checkbox"/>	Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre
<input type="checkbox"/>	Fiche ventilation complétée

Plan projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre comprenant notamment :

<input type="checkbox"/>	l'identification cadastrale, les dimensions et la superficie du terrain
<input type="checkbox"/>	dimensions des constructions, existantes et projetées, ainsi que leur localisation par rapport aux limites de terrain et entre elles
<input type="checkbox"/>	les niveaux géodésiques du terrain, existants et projetés, du plancher du rez-de-chaussée du bâtiment projeté, et de toute rue, égout, aqueduc adjacents au terrain visé par la demande
<input type="checkbox"/>	les niveaux géodésiques du terrain, de toute rue et du point haut des toits, des alignements de construction des bâtiments adjacents ou, si le bâtiment projeté est un bâtiment de coin, des bâtiments bordant la même intersection
<input type="checkbox"/>	la localisation de toute servitude, existante ou projetée, grevant le terrain
<input type="checkbox"/>	la délimitation de la ligne des hautes eaux et de la rive, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	la délimitation des zones de grand et de faible courant, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	un relevé des arbres existants, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	les aménagements extérieurs, incluant notamment les aires de stationnement, les voies d'accès, les aires de chargement et de déchargement et les entrées charretières
<input type="checkbox"/>	la localisation de tout élément existant sur le domaine public face au terrain visé, incluant notamment un arbre, une borne d'incendie, une conduite de gaz, un poteau, un appareil ou un équipement lié à la distribution électrique, à la télécommunication, à l'éclairage des rues et aux feux de circulation

PERMIS CONNEXES

<input type="checkbox"/>	Permis d'occupation du domaine public
Veuillez vous adresser à : circulation-sud-ouest@ville.montreal.qc.ca	
<input type="checkbox"/>	Permis d'excavation près du domaine public
Veuillez vous adresser à : nn.messeguem@ville.montreal.qc.ca	
<input type="checkbox"/>	Permis de raccordement aqueduc et égout
Veuillez vous adresser à : nn.messeguem@ville.montreal.qc.ca	
<input type="checkbox"/>	Autorisation pour la rétention des eaux pluviales
Veuillez consulter le site http://ville.montreal.qc.ca/eau_approbations	
<input type="checkbox"/>	Entrée charretière : suite à l'étude de conformité de l'entrée charretière
Veuillez vous adresser à : circulation-sud-ouest@ville.montreal.qc.ca	
<input type="checkbox"/>	Certificat d'autorisation d'abattage d'arbre
Dépôt par formulaire disponible sur notre site Internet	
<input type="checkbox"/>	Permis de lotissement
<input type="checkbox"/>	Frais de parc
<input type="checkbox"/>	Certificats d'autorisation d'usage et d'enseigne
Dépôt par formulaire disponible sur notre site Internet	
<input type="checkbox"/>	Cotisations au REM
Vous pouvez consulter leur site au http://www.artm.quebec/	
<input type="checkbox"/>	Autre :

Tout document manquant au dépôt de la demande de permis devra être remis dans les 30 jours suivant cette date, sans quoi la demande pourrait être annulée sans autre préavis.